

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales


25<sup>ème</sup> année - N°4748 - Lundi 11 Novembre 2024 - Prix : 200 Fc

LÉGISLATIVES 2025 :

## La date limite de dépôt prorogée

**UNION DES COMORES**  
*Unité - Solidarité - Développement*

Le Président



Moroni, le 11 novembre 2024

**DECRET N°24-168/PR**

Portant prorogation de la date limite de dépôt des candidatures aux élections des Députés de l'Assemblée de l'Union des Comores et des Conseillers Communaux.

**LE PRESIDENT DE L'UNION**

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 révisée, par le referendum du 30 juillet 2018 ;

VU la loi organique N°23-012/AU du 27 juin 2023 abrogeant et remplaçant l'Ordonnance N°19-003/PR du 19 octobre 2019 sur la Cour Suprême de l'Union des Comores promulguée par le décret N°23-102/PR du 25 septembre 2023 ;

VU la loi organique N°23-004/AU du 02 mars 2023 relative à l'élection des députés de l'Assemblée de l'Union des Comores et de son Président, promulguée par le décret N°23-026/PR du 06 mars 2023 ;

VU la loi N°22-017/AU du 27 décembre 2022 relative au Code Electoral, promulguée par le décret N°23-027/PR du 08 mars 2023, modifiée et complétée par la loi N°24-012/AU du 27 août 2024 promulguée par le décret N°24-153/PR du 21 septembre 2024 ;

VU la loi N°11-007/AU du 09 avril 2011 portant organisation du scrutin communal ;

VU la loi N°23-002/AU du 02 mars 2023 fixant le nombre de circonscriptions électorales de l'élection des membres à l'Assemblée de l'Union des Comores promulguée par le décret N°23-018/PR du 11 février 2023 ;

VU le décret N°24-152/PR du 21 septembre 2024, portant nomination des membres de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) ;

VU le décret N°24-163/PR du 12 octobre 2024 portant convocation du corps électoral pour les élections des Députés de l'Assemblée de l'Union des Comores et des Conseillers Communaux

VU le décret N°24-077/PR du 1<sup>er</sup> juillet 2024, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

VU l'arrêté N°24-044/MIDATI/CAB du 20 mai 2024 fixant le nombre de conseillers communaux par commune de l'Union des Comores ;

Sur proposition de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et de la Cour Suprême de l'Union des Comores.


-2-

**DECRETE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : La date limite de dépôt des candidatures aux élections des députés et des Conseillers Communaux, initialement fixée au 10 novembre 2024 à 23 heures 59 par le décret N°24-163/PR du 12 octobre 2024 portant convocation du corps électoral pour les élections des Députés de l'Assemblée de l'Union des Comores et des Conseillers Communaux, est prorogée jusqu'au vendredi 15 novembre 2024 à 23H59.

**ARTICLE 2** : La campagne électorale à l'occasion du 1<sup>er</sup> tour de l'élection des députés est ouverte le mercredi 18 décembre 2024 à zéro heure et close le vendredi 10 janvier 2025 à 23H59.

**ARTICLE 3** : Le Ministère en charge des élections et la Commission Electorale Nationale Indépendante sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.



**AZALI Assoumani**

**UNION DES COMORES**  
*Unité - Solidarité - Développement*

**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**

**Elections 2025, J8 des retraits et dépôts des dossiers de déclaration de candidature**

	Législatives	Communales	Lieu
<b>Vendredi 8 Novembre 2024</b>			
<b>Nombre de retrait</b>	85	111	CEII Ngazidja
	55	94	CEII Anjouan
	13	21	CEII Mohéli
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>226</b>	
<b>Nombre de dépôt</b>	0	0	CEII Ngazidja
	0	0	CEII Anjouan
	0	0	CEII Mohéli
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	



## BASAHA STARTUP CHALLENGE ESS :

## Quatre projets sélectionnés

Pour stimuler l'entrepreneuriat de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Ngazidja, un concours de pitch a été organisé jeudi dernier à Moroni par l'Actic (Association Comorienne des TIC), en partenariat avec l'Union européenne dans le cadre du projet Msomo na Hazi. Cet événement s'inscrit dans une démarche d'innovation au service du bien commun, visant à encourager des initiatives contribuant à un avenir durable.

Pour valoriser l'écosystème entrepreneurial du pays, sept projets ont été présentés devant un jury composé de quatre experts, chacun espérant bénéficier d'un accompagnement pour concrétiser son projet. Après des délibérations serrées, le jury a sélectionné quatre projets prometteurs: ECO VALOR (valorisation des déchets ménagers de la communauté de Ntsudjini), Nihlat SARL (transformation de déchets organiques en charbon vert), ECO GREEN (création de parcs floraux dans les com-

munes), et Le Poulailier régional (production et vente d'œufs de poulet dans les régions de Ngazidja).

Interrogée par nos soins, l'entrepreneuse Thoyiba Ali Cheha explique que son entreprise, Nihlat SARL, se consacrera à la transformation de déchets organiques en charbon vert. « Nous utiliserons des déchets atypiques, comme des cartons, des papiers et d'autres matières végétales, pour les transformer en charbon », souligne-t-elle. Elle espère que ce projet contribuera à réduire les déchets et à limiter les décès liés à la pollution de l'air. « Ce charbon ne dégage pas de fumée et ne produit donc pas de dioxyde de carbone, ce qui a un impact positif sur la santé », ajoute-t-elle. Thoyiba lance un appel au soutien, notamment pour trouver un local et acquérir une moto afin de faciliter la collecte des déchets.

Quant à Saandiat, biologiste et porteuse du projet ECO GREEN - Parc floral dans les communes, elle voit ce concours comme une opportunité de concrétiser un projet qu'elle porte depuis 2021. Elle confie que ce



parc communautaire serait un lieu de détente pour la population, particulièrement les familles de Moroni. « Les habitants pourront se détendre, tandis que les enfants profiteront d'aires de jeux comme des manèges et des toboggans. Les parents, eux, explore-

ront la biodiversité et les espèces florales locales », explique-t-elle. Elle appelle également au soutien du ministère de l'environnement et toutes les institutions comme la mairie pour mener à bien ce projet, et prévoit d'ouvrir un compte bancaire

pour faciliter les dons. Notons que ces 4 projets sélectionnés durant ce concours pich, seront accompagnés pour une durée de 8 mois, avec l'appui du programme Msomo Na Hazi.

Mohamed Ali Nasra

## EDUCATION NATIONALE :

## Le contrat de réhabilitation du lycée de Fomboni est signé pour 997 millions KMF

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PAES du programme Bundo la malezi qui prévoit la réhabilitation de 45 établissements scolaires publics au niveau national, le ministre de l'éducation nationale et le responsable de l'entreprise chinoise CGC ont procédé jeudi 07 novembre dernier, à la signature du contrat de réhabilitation du lycée de Fomboni. Ce projet vise à améliorer les conditions des bénéficiaires.

Le ministre de l'éducation nationale Bacar Mvoulana et le responsable de l'entrepri-

se chinoise CGC attributaire du marché ont signé dans l'après midi du jeudi dernier au lycée de Fomboni le contrat de réhabilitation et extension avec mobilier de cet établissement scolaire public. La cérémonie a vu la participation des plusieurs autorités de l'éducation nationale et insulaire et des autorités politiques de l'île. Un projet qui s'inscrit dans les accords du plan de développement France-Comores signé en 2019 et qui prévoit la réhabilitation de 52 établissements scolaires publics au niveau national. Il s'agit de 4 lycées, 20 collèges et 28 écoles primaires. « Depuis le début du projet, nous avons entamé les tra-

vaux de 6 écoles primaires dont 5 déjà finies. Il en reste une et là dans cette deuxième étape, nous sommes en train de finaliser la contractualisation de 8 établissements. Domoni et Mutsumudu c'est déjà signé, aujourd'hui Fomboni, la semaine prochaine pour le lycée de Moroni mais aussi 2 collèges et 2 écoles primaires », souligne le coordinateur du projet Bourhane Nourdine.

« Nous avons déjà commencé des études et des DAO (document

d'appel d'offre) que nous espérons finaliser d'ici la fin de l'année et lancer les appels d'offres de 10 collèges et 6 écoles primaires », estime-t-il, avant de promettre : « Dans tous les cas, je me prépare pour avoir à la fin du premier trimestre de 2025, 24 chantiers à entamer, surveiller et contrôler ».

Ce projet de réhabilitation et d'extension du lycée de Fomboni avec fourniture des mobiliers va coûter plus 997 millions de francs

comoriens. En signant ce contrat, le ministre s'engage au nom du gouvernement comorien à payer ces travaux et l'entreprise CGC à les exécuter. Dans son discours Bacar Mvoulana n'a pas manqué de la France, principal financier de ce programme Bundo la malezi pour l'éducation à tous ses niveaux.

Riwad



Signature du contrat de réhabilitation du lycée de Fomboni.

Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour

**COOP-CA MECK-MORONI**  
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI  
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores  
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

## APPEL D'OFFRES

Pour assurer la sécurité et la propreté de ses locaux, la MECK-Moroni lance des appels d'offres pour le recrutement d'une société de gardiennage et d'une société de nettoyage.

**Prestations attendues :**

- 1. Gardiennage :** Surveillance des locaux 24H/24 et 7j/7, contrôle des accès, rondes de sécurité, gestion des alarmes.
- 2. Nettoyage :** Entretien quotidien des locaux, nettoyage des vitres, des sols, des sanitaires, etc.

**Dossiers de candidature :**

Les dossiers de candidature peuvent être retirés gratuitement au Service Moyens Généraux de la Meck-Moroni ou être téléchargés sur la page Facebook de la Meck-Moroni : <https://www.facebook.com/p/Meck-Moroni-officiel-100057212240223/>

Les prestataires intéressés sont invités à adresser leur dossier de candidature **avant le 15/11/2024 à 11H00** au Secrétariat de la Meck-Moroni à Moroni Hankounou.



## LÉGISLATIVES 2025 :

## La date limite de dépôt prorogée

*C'est peut-être l'une des conséquences de la réunion du cadre de concertation qui s'est tenue en fin de semaine dernière à la CENI. Le chef de l'État, Azali Assoumani a signé samedi 09 novembre dernier, un décret portant prorogation de la date limite de dépôt des candidatures aux élections législatives et celles des conseils communaux. Désormais, les candidats ont jusqu'au 15 novembre, au lieu du 10 novembre pour déposer leurs dossiers.*

C'est ce qu'on appelle faire des heureux. La décision du chef de l'État de reporter de cinq jours la date limite pour le dépôt des candidatures pour les législatives, et les communaux est dans une certaine mesure une forme de justice pour des nombreux candidats qui n'ont pas jusqu'à maintenant réuni la paperasse nécessaire au dépôt de candidature. « Nous avons du mal à réunir les dossiers nécessaires », se plaint, Abdoulkarim Mohamed, candidat dans une liste d'opposition de la commune de Moroni. La faute selon lui, est que la

machine a eu du mal à démarrer. « La plupart de ceux qui sont désignés pour représenter leurs partis n'avaient pas les pièces nécessaires (extraits, résidences de moins de trois mois) ou encore le casier judiciaire », résume-t-il.

En tout cas, ce sont parmi les arguments que l'opposition a défendu lors de la réunion du cadre de concertation devant les instances en charge du processus électoral (CENI, Cour Suprême). « C'est donc une demi-victoire pour les opposants du régime qui avaient, une partie d'entre eux demandé carrément

l'arrêt du processus électoral. « La date limite pour le dépôt des candidatures aux élections des députés, et des conseillers communaux initialement fixée au 10 novembre à 23 heures 59 est prorogée jusqu'au vendredi 15 novembre à 23H59 », lit-on dans le décret 24-168/PR en date du 09 novembre 2024. Et le décret de rappeler les dates d'ouvertures de la campagne électorale : « La campagne électorale à l'occasion du 1er tour de l'élection des députés est ouverte le mercredi 18 décembre 2024 à zéro heure, et close le vendredi 10 janvier 2025 à 23H59 ».

Ce report a en tout cas, le mérite pour une fois de respecter les dispositions du code électoral, qui dispose en son article 149 : « La déclaration de candidature est déposée entre trente (30) et quarante (40) jours avant le démarrage de la campagne électorale de chaque élection, même en cas de couplage. » Les retardataires ont donc jusqu'à vendredi prochain, pour essayer de réunir toutes les pièces nécessaires au dépôt d'une candidature.

Imtiyaz

## 3ÈME ÉDITION DU SALON DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE :

## Un rendez-vous clé pour la transformation digitale

*Les Comores vont accueillir la 3ème édition du salon de l'économie numérique, prévue du 14 au 19 novembre 2024. L'annonce a été faite ce samedi lors d'une conférence de presse à la Chambre de commerce de Ngazidja, réunissant les acteurs majeurs du numérique. Au programme, la cybersécurité et les opportunités pour stimuler la transformation digitale du pays.*

La Chambre de commerce de Ngazidja a tenu samedi 09 novembre une conférence de presse annonçant officiellement la 3ème édition du salon de l'économie numérique, prévue du 14 au 19 novembre 2024. Cet événement majeur vise à promouvoir la produc-

tivité et la sécurité de l'information à travers les outils numériques. Dans son intervention, Ali Idjihadi a présenté les dates et organisateurs de l'événement, affirmant l'engagement de la CCIA de soutenir la transformation numérique aux Comores. Le secrétaire général du ministère a, de son côté, encouragé les citoyens de toutes les catégories sociales à s'intéresser au numérique, soulignant son importance dans la vie moderne.

Quant au directeur régional de la CCIA Ngazidja, Hamidou Mhoma, il a abordé les enjeux de l'économie numérique, tout en insistant sur la nécessité de réguler les violences sur les réseaux sociaux, une préoccupation croissante dans le pays. Halima Rassoul, représentante de



Comor'Lab et présidente de la commission d'organisation, a ensuite donné un aperçu du programme de l'événement, qui inclura des ateliers pratiques, des conférences et des

tables rondes, centrés sur des thématiques telles que la cybersécurité et la productivité numérique.

Le thème central du salon, « productivité et sécurité de l'information

grâce aux outils numériques », reflète les priorités des organisateurs : sensibiliser le public à la cybersécurité, encourager l'adoption des bonnes pratiques numériques, et renforcer les collaborations public-privé pour une économie numérique prospère aux Comores. Les visiteurs auront l'opportunité de découvrir les dernières innovations, de rencontrer des experts, et de participer à des initiatives novatrices telles qu'un hackathon dédié à la cybersécurité. Cet événement promet de placer les Comores sur la voie de la transformation digitale, avec des retombées positives tant pour les entreprises locales que pour l'ensemble de la société comorienne.

Ibnou M. Abdou

## MARCHE ROSE :

## L'ACCF appelle à l'action

*C'est en beauté que l'association comorienne de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) a clôturé la sixième édition de sa campagne Octobre Rose par une marche symbolique dans les rues de Moroni. Cet événement traditionnel était l'occasion d'interpeller les autorités sur la prise en charge du cancer du sein qui fait défaut dans le pays. C'est également une rencontre pour renforcer les liens de solidarité avec les femmes touchées par le cancer et de rappeler l'importance du dépistage précoce dans la lutte contre cette maladie.*

Bien que la campagne d'octobre rose soit terminée, le dépistage se prolongera jusqu'à fin novembre sur l'île d'Anjouan, à la polyclinique du Dr Abdelkader, en raison d'un retard de démarrage de la campagne. « Octobre Rose est bien plus qu'un simple mois de sensibilisation », souligne l'ACCF. « Il s'agit d'un mouvement qui doit se poursuivre tout au long de l'année pour encourager le dépistage précoce des femmes de plus de 45 ans, la vulgarisa-

tion de l'autopalpation dès 20 ans, et pour soutenir nos mères, sœurs et filles dans leur parcours de soins ».

L'ACCF a pris en charge 371 femmes pour le dépistage, dont 277 mammographies et 51 échographies mammaires réalisées à Ngazidja, ainsi que 12 autres pour des femmes mohéliennes qui ont fait le déplacement. Trois gynécologues dont Dr Rahia Soilihi, Dr Soumaïhat Ahmed

Soilihi et Dr Naylati Abdou, ont également offert 129 consultations gynécologiques. Cette année, l'ACCF a mis l'accent sur le soutien de quatre groupes prioritaires : les femmes nécessitant un suivi suite à une mammographie antérieure, celles issues de familles à risque, celles avec des prescriptions médicales mais incapables de payer, et celles présentant des signes d'alerte au

niveau du sein.

Durant cette marche, l'ACCF n'a pas manqué d'interpeller les autorités sanitaires de trouver une solution pour les évasant entre les Comores et l'île Maurice suspendues pendant un bout de temps. « Nous avons actuellement une vingtaine de dossiers en attente et suivons 11 malades, dont deux en soins palliatifs à domicile », précise sa prési-

dente Zahara Abdallah. « La suspension de cette convention a laissé plusieurs femmes sans accès aux traitements nécessaires. Nous avons pris contact avec les autorités et d'autres organisations pour obtenir de l'aide, mais la situation reste critique », devait-elle insister. Pour l'ACCF, chaque femme atteinte de cancer doit faire face à des défis majeurs, parmi lesquels la séparation prolongée de sa famille, stress financier pour les proches, endettement, et pour certaines, des soins palliatifs à domicile faute de solutions.

Pour faire face à ces défis, elle appelle encore le gouvernement à réactiver la convention sanitaire avec Maurice, à explorer d'autres partenariats dans l'océan Indien, et à mettre en place un service de soins palliatifs aux Comores. « Il est urgent de recruter un oncologue et de renforcer le personnel soignant spécialisé, ainsi que d'installer un centre d'imagerie pour effectuer des mammographies à Mohéli, et des lits d'hospitalisation pour celles qui sont en stade plus avancé », plaide l'ACCF.

Andjouza Abouheir



Marche rose Place de l'indépendance.



## CONCOURS RÉGIONAL COPISTE 2024 :

## Les Comores rayonnent dans l'Océan Indien

Du 28 au 30 octobre 2024, le programme ENFA-OI, porté par la Commission de l'Océan Indien et l'Union européenne, a organisé le concours régional de pitch "COPISTE 2024" à Maurice. Cet événement a réuni 20 jeunes entrepreneurs des Comores, de Madagascar, de Maurice et des Seychelles, représentant les filières des plantes cosmétiques et médicinales, des produits de la mer, ainsi que du tourisme. À l'issue de cette compétition, deux Comoriens se sont particulièrement distingués dans la filière des plantes cosmétiques et médicinales.

Six lauréats, deux par filière, ont été récompensés par des subventions allant de 1 500 à 2 000 euros, ainsi qu'un bon d'incubation de 1 000 euros chacun. Dans la catégorie Tourisme, la Seychelloise Vicky Durand remporte la première place avec son projet « Save the Ocean », suivie de l'entrepreneur malgache Anthony Ludovic Andrianandraina et son initiative « Cycle Marine ». Pour la filière des plantes cosmétiques et médicinales, Jihane Guy, des Comores, s'est distinguée en décrochant la première place avec son projet « Wutamu », tandis que sa compatriote Bouchra Ibrahim a obtenu la seconde place avec « Natur'hair

». Enfin, le Seychellois Darren Low Hong a pris la tête de la filière des produits de la mer avec son projet « Fleur de sel », suivi par Marie Raissa Rakotonjatovo, de Madagascar, avec « Mena Tsook ». Ces six lauréats ont été choisis parmi les 113 candidatures examinées par le comité de sélection et les jurys spécialisés.

Jihane Guy, lauréate dans la catégorie cosmétique et médicinale, se réjouit de ce premier prix pour l'Océan Indien (incluant Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles), décerné par la COI. Elle déclare : « Ce prix reconnaît notre démarche éthique et notre engagement pour une cosmétique durable, respectueuse de l'environnement. Cela me motive à poursuivre la valorisation des plantes comoriennes dans une perspective à la fois économique et écologique. » Elle partage également son émotion lors de la remise des prix : « Entendre mon nom a été un moment d'émotion intense et de grande fierté. La joie a été d'autant plus forte que le second prix, annoncé avant mon prix, a également été attribué à une entreprise comorienne, Natur'Hair, fondée par Bouchra Ibrahim. C'était la cerise sur le gâteau : notre pays, les Comores, a remporté les deux prix de la catégorie Cosmétique. »

Son projet, « Wutamu », qu'elle présente comme la première maison de savonnerie comorien-



ne, valorise l'ylang-ylang et d'autres plantes locales (girofle, jasmin, etc.) pour créer des produits naturels, écologiques et véganes destinés aux hôtels de luxe, tels que des savons, bougies et parfums. « Cette approche repose sur des valeurs d'authenticité, de durabilité et de soutien à l'économie locale. Le jury a été sans doute séduit par cette combinaison unique d'authenticité et d'innovation », ajoute-t-elle. Elle précise : « Notre projet contribue à créer des emplois et à valoriser le patrimoine naturel des Comores. En développant un marché local pour des produits durables, nous

espérons réduire la dépendance aux importations de produits chimiques et encourager l'utilisation des ressources locales, tant pour les particuliers que pour les professionnels. De plus, nous renforçons l'image des Comores sur le marché international des cosmétiques naturels, ce qui pourrait attirer des touristes en quête d'expériences authentiques et durables. »

Au-delà d'un simple concours de pitch, l'événement a aussi été une formidable opportunité de formation et d'échange grâce aux divers modules proposés par le programme ENFA-OI. « Ce qui

m'a le plus marquée, c'est l'opportunité d'échanger avec des entrepreneurs et experts de l'Océan Indien, dont des coachs comoriens. Chacun a apporté son expertise, et nous en avons tous tiré profit. J'ai aussi pu rencontrer 19 autres jeunes entrepreneurs inspirants, représentant les talents de l'Océan Indien dans les filières du tourisme, de la cosmétique et des produits de la mer. Ces rencontres m'ont permis d'élargir ma vision et d'envisager de futures collaborations pour améliorer la qualité de nos produits », conclut-elle.

MY



## AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un ( e ) Spécialiste en finance durable du projet BIOFIN ( Chef de Projet ), IPSA 10

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir du lien ci-dessous :

\* Spécialiste en finance durable du projet BIOFIN (Chef du projet) - UNDP Careers

**Date de début de Publication :** 07 Novembre 2024

**Date limite dépôt des candidatures :** 06 Décembre 2024

### Remarques :

**-Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

**- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.**

**- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.**

**- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.**

**-Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**



Ministère de l'Agriculture,  
de la Pêche et de l'Artisanat



**DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES  
AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE**

**PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES  
ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP)  
(P177816), DON IDA**

Coordination Nationale du Projet



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) financé par la Banque Mondiale, a prolongé la date limite de soumission relative au recrutement de six (06) bacheliers pour la formation en médecine vétérinaire pour le Compte du Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP-KM).

**Date limite initiale :** le 12 Novembre 2024 à 15H 00min

**Prolongement de la date limite initiale :**  
le 13 novembre 2024 à 12H 00min

**Heure d'ouverture des dossiers :**  
le 13 Novembre 2024 à 12h 00min

**Lancé, le 11 novembre 2024**



## ELIMINATOIRES CAN 2025 :

## Une semaine décisive pour les Cœlacanthes

Les hommes de Stefano Cusin se sont envolés hier dimanche 10 novembre pour le Maroc, où ils doivent rencontrer la Gambie le 15 novembre, et Madagascar le 18 novembre dans le cadre des deux dernières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Maroc 2025. Actuellement deuxième du groupe A, les coéquipiers de Youssouf M'changama vont tenter d'obtenir une seconde qualification en phase finale de la CAN.

Les Comoriens rêvent d'un retour de leur équipe en phase finale de Coupe d'Afrique des Nations. Une réalité, qui est à portée de botte, même si le sélectionneur reste toujours prudent sur l'objectif prioritaire qui est de reconstruire une équipe, qui va s'inscrire dans la durée, en termes de stabilité et de résultats dans les compétitions auxquelles elle sera amenée à participer. C'est en tout cas un leitmotiv que ne cesse de marteler le sélectionneur dans ses discours. « Mon objectif est clair, c'est d'abord reconstruire une équipe, lui donner une identité de jeu, une mentalité, et c'est après, qu'on peut demander des résultats ».

Cela dit, le sélectionneur ne

boude pas non plus la dynamique de bons résultats impulsée depuis son arrivée. A en croire, ces résultats permettent de mettre les joueurs en confiance, tout en se disant qu'ils sont dans le bon chemin. « S'il y'a des résultats c'est mieux, car ça permet aux joueurs d'avoir confiance en eux même, quand ils font des résultats, quand ils gagnent des matches importants ça leur fait comprendre qu'on est en train d'aller dans la bonne direction, donc c'est absolument positif ».

Depuis son arrivée en octobre 2023 à la tête des Cœlacanthes, Stefano Cusin a su remodeler l'effectif en intégrant de plus en plus de jeunes joueurs. Sa dernière liste, reste toujours dans cette même dynamique d'intégré au minimum un joueur dans chaque regroupement. Pour cette fenêtre du mois de novembre, Cusin a fait une recrue de premier plan. Longtemps convoité par le banc des Cœlacanthes, Youssouf Zaydou milieu de terrain évoluant au Portugal a finalement décidé de rejoindre la maison verte. Passé par les Girondins de Bordeaux, et surtout l'AS Sainte-Etienne, ce milieu box to box a fait toutes les équipes de France de jeunes, et a même joué avec les espoirs. Né en 1999 à

Bordeaux, ses parents viennent de la région de Dimani, plus particulièrement du village de Madjoma. Actuellement sa valeur marchande est estimée à sept millions d'euros (7 000 000€), selon le site spécialisé, Transfer Markt. Sa venue en sélection, peut en tout cas à rehausser sa côte mais, aussi aider l'équipe à franchir un palier.

Si l'équipe n'a pas encore atteint

l'envergure que lui souhaite le sélectionneur, au milieu de terrain, surtout à la récupération, Stefano Cusin a désormais un choix de riche pour ce rassemblement. Entre, Iyad Mohamed, Rayan Lutin, Yacine Bourhane, et Zaydou Youssouf, le sélectionneur a de quoi faire face à toutes les éventualités. L'association de cette jeunesse avec le taulier, Youssouf Mchangama à la

mène, ne peut qu'avoir un effet bénéfique pour l'équilibre de l'équipe. Vendredi, au stade municipal de Berkane, les joueurs de, Stefano Cusin rentreront sur la pelouse sans aucune pression mais, avec l'idée d'aller faire leur devoir de défendre les couleurs nationales avec tout le sérieux, qu'on leur connaît.

Imtiyaz

**QUALIFICATIONS**  
COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS 2025 / 2026

**LA LISTE**

GARDIENS	MILIEUX
YANNICK PANDOR - US BOULENGE	YACINE BOURHANE - ESBERG FC
BEN SALIN BOINA - SAS SPINAL	IYAD MOHAMED - FAU FC
ADEL ANZIMATI - FC MARTIGUES	YAKIN SAID M'MADI - UNION DES NORDIENS
	ZAYDOU YOUSOUF - FC PANALICIA
	YOUSOUF M'CHANGAMA - ESTAC TROYES
	LUTIN RAYAN - AMIENS SPORTING CLUB
DÉFENSEURS	ATTaquANTS
KASSIM M'DAHOMA - FC BERGANE	RAFIKI SAÏD - ESTAC TROYES
AHMED SOULIHI - USERILLY - ROCH	MYZIANE MAULIDA - AL-KHOLBOO CLUB
WARMED OMARI - SAMPSONS VIKING	FAIZ SELEMAMI - AL-RIYADH SC
YOUNK ZAHARY - FC ZALOUS VIKING	EL FARDOU BEN MOHAMED - ALIENIGI FANCI
AKIM ABDALLAH - BISI MONTI FIDELI	IBROHIM YOUSOUF - AFRICAN STAR
ISMAEL BOURA - ESTAC TROYES	FAIZ MATOIR - ALUMERE CITY FC
MOHAMED YOUSOUF - AC AJACCIO	REMY VITA - AMIENS SC
BAKARI SAÏD - SPARTA ROTTERDAM	

SELECTIONNEUR - STEFANO CUSIN

NOV 15 NOV 2024  
GRAND STADE DE BERKANE  
23 H 00 (HEURE DE MORONI)

NOV 18 NOV 2024  
STADE MUNICIPAL D'AL HOCEIMA  
20 H 00 (HEURE DE MORONI)

FEDERATION DE FOOTBALL DES COMORES | FEDCOMFOOTBALL | FEDCOMFORT

**EXIM BANK**  
L'innovation est la vie

**AVIS D'APPEL D'OFFRE**

1. EXIM BANK COMORES SA lance un avis d'appel d'offre pour le recrutement d'un prestataire pour le dépannage, la maintenance, l'assistance, le conseil et la formation sur les systèmes de vidéo-surveillance, de contrôle d'accès de ses locaux, entre autres :

- Siège de Moroni
- Agence de Hankounou
- Agence de Volo-volo
- Agence de Mitsamiouli
- Agence de Fombouni
- Agence de Mutsamudu
- Agence de Fomboni
- Agence de Domoni
- Bureau ANPI
- Distributeurs Automatique
- Douane
- AGID
- Moroni terminal

2. Les candidats désireux de soumissionner à cet appel d'offre sont priés d'examiner le cahier des charges disponible au secrétariat d'Exim Bank Moroni et au niveau des agences d'Anjouan et Mohéli

3. Le soumissionnaire devra joindre à son offre les documents suivants :

- 1) Registre de commerce
- 2) Références et compétences dans le domaine
- 3) Attestations de bonne exécution
- 4) Offre technique
- 5) Offre financière des caractéristiques

4. Les propositions doivent comporter l'ensemble des documents exigés à l'intention du Directeur Général d'Exim Bank. Elles doivent être déposées au plus tard le 20/11/2024 au secrétariat d'Exim Bank Moroni sis à la place de France.

**EXIM BANK COMORES**  
MORONI

La Direction

## La Gazette des Comores

## l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores  
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Moroni le 11 novembre 2024

## LANCEMENT DU SERVICE DJIMBO

Telma est fier d'annoncer le lancement de son tout premier service de divertissement : **DJIMBO**.

Ce nouveau service permet à tous les abonnés Telma de personnaliser leur sonnerie d'attente en remplaçant le bip standard par une musique ou un contenu islamique de leur choix, parmi un vaste catalogue de sonneries.

### **DJIMBO met à l'honneur la musique comorienne !**

Les abonnés de DJIMBO auront accès à une sélection riche en musiques comoriennes, appréciées du grand public, leur permettant de surprendre leurs contacts en personnalisant leur sonnerie d'attente avec des mélodies qu'ils affectionnent notamment des œuvres de son Ambassadeur Dadiposlim.

### **Un univers musical diversifié et convivial !**

DJIMBO propose une variété de catégories musicales incluant de la musique africaine, internationale, et du Hip-Hop, pour satisfaire tous les goûts. Les amateurs de contenus islamiques y trouveront également une sélection adaptée pour personnaliser leur sonnerie d'attente.

### **Un service facile d'accès et d'utilisation**

Telma facilite l'accès au service DJIMBO en offrant plusieurs canaux de souscription pratiques :

- Une interface web DJIMBO accessible à travers le lien : [www.telma.km/DJIMBO](http://www.telma.km/DJIMBO)
- Un menu dédié DJIMBO en tapant #4040#

### **DJIMBO, un service divertissant et abordable !**

Les abonnés Telma peuvent personnaliser dès maintenant leur sonnerie d'attente avec DJIMBO en profitant d'une journée d'essai gratuit, pour découvrir toutes les fonctionnalités du service. Ensuite, ils pourront continuer à profiter de leur tonalité personnalisée pour seulement 300FC pour 30 jours.

Avec DJIMBO, Telma confirme son engagement à innover et à offrir à tous ses abonnés un service de divertissement convivial, accessible et enrichi de contenus variés, à un prix abordable.

**Telma**

**DJIMBO** 